

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

17 500 \$ en prix pour les membres de la MMQ grâce au concours Inspiration en gestion des risques 2022

Montréal, le 29 novembre 2021 – La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) invite ses membres à soumettre leurs projets municipaux au concours Inspiration en gestion des risques 2022. Ce concours annuel honore des initiatives ayant permis de réduire les risques de sinistres couverts par la police d'assurance La Municipale^{MD}. Les membres de la MMQ participants courent ainsi la chance de remporter l'un des deux grands prix en argent, soit 12 500 \$ et 5 000 \$.

« Les possibilités de projets à soumettre dans le cadre de ce concours sont vastes. Il peut s'agir d'initiatives permettant de renforcer la sécurité incendie, de mieux protéger les systèmes informatiques, de réduire les risques d'erreurs lors de l'émission de permis, ou encore, de rendre les équipements conformes aux normes de sécurité et bien plus. Les organisations municipales mettent sur pieds de nombreux projets annuellement, ce concours est une occasion de les faire rayonner et permet de courir la chance de remporter un prix en argent qui pourra ensuite être réinvesti dans la municipalité. J'encourage les membres à mettre à contribution leurs employés pour identifier les projets pouvant être soumis », précise M. Jacques Demers, président du conseil d'administration de la MMQ, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC Memphrémagog.

Le concours Inspiration MMQ en gestion des risques vise également à inspirer l'ensemble du monde municipal à faire preuve d'engagement et de dynamisme dans la mise en place de mesures de prévention permettant de réduire les risques de sinistres. Au cœur de la mission de la MMQ depuis sa fondation en 2003, la gestion des risques est assurément l'un des facteurs de son succès.

Les lauréats du concours seront dévoilés lors du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui aura lieu du 22 au 24 septembre 2022 au Palais des congrès de Montréal.

Candidature

Le processus de soumission d'une candidature est simple et rapide. Pour procéder, les membres doivent remplir le court formulaire de participation et le faire parvenir par courriel à inspiration@mutuellemmq.com avant le jeudi 30 juin 2022 à 23 h 59. Tous les détails au mutuellemmq.com.

La Mutuelle des municipalités du Québec

La MMQ est la seule mutuelle d'assurance propriété du monde municipal québécois. Elle offre à ses membres un accès privilégié à des produits complets et novateurs d'assurance de dommages. Elle détient une expertise municipale inégalée en gestion des risques et en règlement des sinistres dont elle fait bénéficier ses membres.

